



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

SUPPLÉMENT DU N° 20 - NOVEMBRE 2003

Sommaire

13ÈME CONGRÈS
DE LA FÉDÉRATION
POSTALE CGT DE 1950

Pages 1 à 16

Institut
d'Histoire Sociale
CGT - PTT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00

Fax 01 48 59 25 22

Colloque sur la CGT dans les années 50 (1948 - 1962)
des 20 et 21 novembre 2003 .

*Contribution de Bernard BOUCHE
de l'IHS de la Fédération CGT- PTT*

13^{ème} CONGRES DE LA FEDERATION POSTALE CGT DE 1950

Préambule.

Ce congrès constitue un véritable tournant et tient donc une place centrale dans l'histoire de la Fédération.

L'après guerre, avec une CGT réunifiée qui va jouer un rôle capital, avec ses militants pour la plupart issus de la Résistance à la tête de ses organisations. Des militants souvent engagés politiquement et syndicalement qui se retrouvent tantôt dirigeants syndicaux, tantôt dirigeants politiques au PC ou à la SFIO, voire ministres .

Un après guerre, où très vite deux conceptions s'opposent sur la reconstruction de notre pays. Ce qui entraînera l'éviction des ministres communistes en mai 1947 mais aussi la scission dans la CGT fin 1947 début 1948, avec pour conséquence la radicalisation de la vie politique et syndicale dans le cadre de la guerre froide au plan international .

La situation sociale sera particulièrement difficile, on peut même parler de misère pour les familles ouvrières, mais aussi dans la fonction publique, dans les PTT. C'est ce que nous allons développer dans les années qui précèdent le congrès de la Fédération postale CGT, dans le compte rendu des travaux de ce congrès et dans les mois qui l'ont suivi.

LE CONTEXTE DES ANNÉES PRÉCÉDENT LE CONGRÈS DE 1950 DE LA FÉDÉRATION POSTALE CGT

En septembre 1945 à Limoges c'est le congrès qui consacre statutairement la Fédération Postale réunifiée clandestinement en 1943 et puissamment restructurée au grand jour à la Libération.

La tendance réformiste, qui dominait avant la guerre, était largement battue au profit de la tendance de lutte de classes représentée par les anciens de la Fédération Postale Unitaire, adhérente à la CGTU. **Fernand Piccot est élu secrétaire général.**

En décembre 1946 à Paris F. Piccot est réélu lors d'un congrès national extraordinaire. Quelques mois plus tôt, les minoritaires (réformistes) du congrès de 1945, soutenus par les groupes Force Ouvrière, s'étaient regroupés dans un « comité national de grève » ; le 8 décembre à la veille du congrès, il se transforme en « comité d'action syndicaliste ». C'est le prélude à la création de la Fédération syndicaliste des PTT - FO à la fin de 1947.

QUEL EST L'ÉTAT D'ESPRIT EN FRANCE ?

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, tout naturellement les questions de la Paix et de la reconstruction du pays dominent. La CGT est porteuse de ces idées. Elle agit et continue de le faire dans les années suivantes. Dans un manifeste aux travailleurs, lors du 36^{ème} congrès en avril 1946, on peut lire : *La CGT estime que le problème de la production est étroitement lié à celui de l'amélioration du sort des masses populaires...un salaire plus élevé doit être atteint comme fruit des efforts de la classe ouvrière. Au fur et à mesure que, par ses efforts, la classe ouvrière améliorera la situation économique et financière du pays, le problème des salaires devra être examiné et résolu.*

Il faut aussi se rappeler qu'à l'automne 1944 un mot d'ordre du Parti Communiste Français était largement diffusé « *Produire d'abord, revendiquer ensuite* ». L'effort de reconstruction absorbe 34% des dépenses publiques en 1945 ; gaullistes et socialistes doutent du relèvement rapide de la France et comptent surtout sur les crédits et les importations américaines, encore très faibles à cette

époque. Pour favoriser l'effort national, De Gaulle doit faire entrer au gouvernement, à des postes économiques, cinq ministres communistes (21-11- 45). En juin 1945, le PCF avait relancé spectaculairement cette bataille de la production qui « *doit être pour la classe ouvrière un moyen de lutte contre les réticences patronales et administratives et contre l'inflation, en permettant d'améliorer les échanges et le ravitaillement et de satisfaire les revendications des ouvriers et des paysans ; c'est une des conditions du progrès de la démocratie* ». La bataille du charbon, clef du relèvement énergétique, M.Thorez (PCF) en fait un véritable devoir national et de classe pour les mineurs.

Dans le livre « La bataille de la production » rassemblant des articles et discours de 1944 à 1946 de B.Frachon secrétaire de la CGT, Gaston Monmousseau écrit en préface « *La bataille de la production est une bataille de classe, une bataille contre la réaction, contre les trusts, une bataille de la démocratie contre le fascisme* ».

La Fédération postale n'est pas en reste. Il faut dire que dans la direction fédérale nombreux sont les camarades qui ont connu la répression, les camps de concentration, la clandestinité et ont activement participé à la Résistance et à la Libération de notre pays. Ils sont très sensibles à ces questions de Paix, de reconstruction de la France et aussi de la démocratie. Des comités de production sont créés dans le secteur des télécommunications « *pour faire appel à la conscience professionnelle et à l'effort individuel pour participer au relèvement économique de la Nation... pour utiliser les meilleures méthodes et le meilleur matériel pour obtenir le maximum de rendement* »... et l'appel du bureau fédéral de juillet 1946 se termine ainsi « *Lutter contre l'incurie et l'inertie, améliorer le rendement de nos services, c'est défendre nos revendications en facilitant leur aboutissement* ». Dans chacune des publications du journal fédéral, on revient sur ces questions. F.Piccot dans un long article en Mai 1946 se félicite des résultats obtenus dans tous les secteurs des PTT. Il répond aussi à ceux qui estiment qu'on leur casse un peu trop les oreilles avec l'effort de production, et il ajoute « *c'est la voix de la raison, la suite logique de l'esprit de Résistance qui a permis de reconquérir notre Pays et nos libertés perdues* ». Dans cette période une affiche « *Les PTT parlent au pays* » est popularisée par la CGT pour éclairer l'opinion publique sur la situation des postiers et justifier leurs revendications.

* Car la Fédération est bien porteuse des revendications salariales des personnels et son programme reflète bien la réalité des besoins et ils sont nombreux ! Mais on peut s'interroger sur les moyens mis en œuvre pour faire avancer ces revendications, sur une réelle volonté de mobilisation. La recherche permanente, quasi obsessionnelle, de l'unité n'a-t-elle pas fait passer au second plan ses propres propositions de lutte, le discours justifié sur la reconstruction du pays n'a-t-il pas affaibli sa capacité d'organisation de la lutte, ou pour le moins brouiller les cartes et freiner ses décisions ? *

DEUX ÉVÉNEMENTS VONT MARQUER L'ANNÉE 1946 AVEC DES INCIDENCES ET DES CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

Certains personnels de la Fonction publique obtiennent satisfaction concernant leurs reclassements mais pas les PTT. Et pour ceux-ci, les parités avec les administrations financières ne sont pas non plus accordées.

Le 30 juillet la Fédération postale appelle à 10 heures de grève les postiers (de 4 à 14 heures). La grève est fortement suivie. Le lendemain trois départements continuent le mouvement. « *L'autorité fédérale est remise en cause par l'indiscipline de 3 syndicats* » ainsi s'exprime F. Piccot pour qualifier cette attitude, dans le rapport du congrès de décembre 1946, « *alors (poursuit-il) que l'objectif du mouvement était atteint puisque l'assurance réclamée était donnée (par le ministre des finances Schumann) d'examiner la revendication des postiers, les parités externes... et que nous ne pouvions pas nous attendre à un résultat immédiat* ».

Le comité national de grève créé à cette occasion, par la minorité réformiste, « *accuse la fédération postale de temporisation, n'agissant qu'en fonction des nécessités politiques et besoins électoraux* ». La presse se déchaîne contre la grève, les manœuvres politiques aussi... à cette période M. Thorez (Ministre PCF) travaille à la réforme de la fonction publique et à son statut. Alors hésitations de la Fédération postale, surenchère des autres sur le chemin de la scission syndicale ? Bien sûr nous ne pouvons être dupes, quant aux intentions affichées par la

fraction réformiste de la Fédération postale (les futurs FO), les forces politiques de droite et du parti socialiste, l'orchestration des campagnes de presse pour affaiblir la CGT. Le comité de grève, comme on pouvait s'en douter va exploiter cette situation, il sera même aidé par une lettre de la Fédération postale CGT, au ministre, lui « *demandant de mettre fin à la grève* » là où elle se poursuit. Le moins que l'on puisse penser c'est que cette lettre, même si les formes y sont mises, est très maladroite et mal venue.

Le mouvement est suspendu le 4 août à la suite de l'adoption par l'Assemblée des mesures indemnitaires rétablissant les parités avec les régies financières.

L'autre événement, c'est bien entendu le vote, à l'unanimité, par l'assemblée nationale du Statut des Fonctionnaires le 5 octobre 1946.

La Fédération Postale d'octobre 46 titre sur 7 colonnes à la une « *Une grande victoire syndicale : le statut des fonctionnaires est voté* ». Le statut général des fonctionnaires « *élaboré, comme le souligne Maurice Thorez, ministre de la Fonction Publique, en quatre mois alors que depuis un demi-siècle aucun ministre, aucun gouvernement n'a été en mesure d'effectuer ce travail* » est une des grandes conquêtes démocratiques de la Libération, une œuvre qui honore tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Le fonctionnaire enfin, est « *considéré comme un homme et non comme un rouage impersonnel de la machine administrative* ». Dans les mois et les années qui suivent le vote de l'assemblée nationale, l'application de la loi du 19 octobre 1946 (publiée en 1950) est une des préoccupations constantes du mouvement syndical des fonctionnaires. Et ils ont tout raison, car en le votant, les socialistes le qualifient de « *statut carcan à l'esprit totalitaire* » et ils annoncent qu'ils feront tout pour en réviser certaines dispositions.

Rappelons-nous quelques articles du statut : le 31 définit les éléments composant la rémunération : le traitement, les suppléments pour charge de famille et l'indemnité de résidence. L'article 32 fixe la base de traitement par référence au minimum vital « *Par minimum vital il faut entendre la somme au dessous de laquelle les besoins individuels et sociaux de la personne humaine considérés comme élémentaires et incompressibles ne peuvent plus être satisfaits* ». « *Le traitement fixé pour un fonctionnaire nommé à un emploi de début doit être calculé de telle façon que le traitement perçu ne soit pas inférieur à 120% du minimum vital* ».

Aucun gouvernement ne respectera l'article 32 concernant les 120%. Le 28-5-47 le conseil supérieur de la fonction publique proposera 90 000 frs annuels, il révisera ce chiffre en novembre 47 en le portant à 120 000 frs... fin 1947 le traitement de base n'est que de 102 000 frs .

Il faut se rappeler que le vote du statut avait été précédé d'un décret du **11 avril 1946** portant **création d'une commission de reclassement des rémunérations**. Ce reclassement va être omniprésent durant plusieurs années, il pèsera lourd sur notre activité syndicale et particulièrement lors du congrès de la Fédération postale CGT en décembre 1950.

EXAMINONS CE QUI S'EST PASSÉ DURANT CES ANNÉES-LÀ ET TOUT D'ABORD AU PLAN POLITIQUE ET GOUVERNEMENTAL

Après la démission de De Gaulle en janvier 1946, refusant le « tête à tête » avec les communistes, les socialistes imposent un gouvernement tripartite avec le MRP et présidé par un socialiste. Les manœuvres continuent par la suite de la part du MRP et des socialistes pour affaiblir le parti communiste et son secrétaire général M.Thorez, pourtant c'est bien le PC que, lors des législatives de novembre 46, les électeurs portent en tête !

Depuis 1939, l'écart s'est creusé entre les prix et les salaires ; relevés à la Libération, les salaires sont bloqués en janvier 46. Le mécontentement grandit et impose une hausse des salaires de 25% en juillet ; mais le patronat obtient ensuite des ministres MRP un réajustement des prix de 40 à 60% . Dénouçant « *le cycle infernal des prix et des salaires* », L. Blum, dirigeant socialiste, lance une opération de baisse de 5% des prix et bloque les salaires. Devant la reprise des grèves et manifestations, la CGT demande la fixation d'un minimum vital. Le PC condamne le maintien du blocage des salaires alors que la baisse des prix a échoué ; il refuse de voir les travailleurs porter seuls le poids de la reconstruction, alors que les profits n'ont pas été touchés... les communistes ne votent pas la confiance à Ramadier.

Le 5 mai 1947, le décret d'éviction des ministres communistes est publié. A la fonction publique M. Thorez est remplacé par le MRP Teitgen, le reclassement des fonctionnaires - contrairement aux engagements - est

reporté au 1-7-47 puis au 1-1-48. Pendant toute la bataille du reclassement et de la revalorisation des rémunérations en 1947 et dans les années suivantes, les pouvoirs publics tourneront délibérément le dos au statut en matière de traitement.

LE PLAN MARSHALL

Dans la foulée de l'éviction des communistes, le 5 juin 1947, le Général Marshall, secrétaire d'état américain, annonce le lancement d'un vaste plan de relèvement, ouvert à tous les pays d'Europe, par l'assistance économique américaine. Mais les initiateurs du plan misent d'emblée sur le refus soviétique : les européens doivent en effet préalablement faire ensemble l'inventaire de leurs besoins que les donateurs américains contrôlent ensuite, ainsi que l'utilisation de l'aide attribuée. Effectivement dès juin 1947, l'URSS refuse toute condition impliquant un droit de regard des Etats Unis sur les affaires intérieures des bénéficiaires... Une fois les fonds accordés, l'administration américaine, en contrepartie, a droit de regard sur les plans industriels, les investissements publics, le commerce extérieur, les budgets des nations concernées. Les E.U exigent aussi d'exclure du commerce avec l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est une longue liste de matériaux que le gouvernement américain qualifie de « stratégiques ». Destiné à consolider et à relancer l'économie capitaliste en Europe, le plan Marshall permet d'abord aux entreprises américaines de s'offrir le marché européen pour écouler les surplus de leur production.

Marshall avait annoncé clairement sa doctrine « *Notre politique n'est dirigée contre aucun pays, et contre aucune doctrine, mais contre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos : son objectif est de remettre en ordre l'économie mondiale de façon à créer les conditions économiques et sociales d'institutions libres* ». Le 18 juin, l'Angleterre et la France acceptent le plan Marshall.

Dans le tome IV de « Cent ans de République » J. Chastenet écrit : *En permettant aux peuples assistés de faire appel de leur déconfiture, et en leur rendant l'espoir, le plan Marshall dressera une barrière solide contre la tentation marxoléninisme ; en France, notamment, il empêchera tout retour offensif des communistes. En même temps, il augmentera inévitablement l'influence*

tant économique que politique des Etats Unis sur l'Europe occidentale. (Ed.Tallandier 1970).

Dans le journal l'Humanité du 11 avril 1949, B. Frachon, Secrétaire de la CGT écrit : « *A la CGT nous avons une opinion sur des problèmes de la plus haute importance pour l'avenir de la France et du peuple. Nous dénonçons le plan Marshall comme un plan d'expansion des capitalistes américains, de ruine économique et de domestication de notre pays, nous avons notre conviction sur la menace de guerre et sur ceux qui poussent à cette guerre...*

...Au cours de l'année 1947, avec le plan Marshall, les impérialistes américains venaient d'ouvrir une période de guerre froide et, naturellement, ils entendaient imposer à la France qu'elle soit dans son clan. La fraction « Force Ouvrière » suivait cette orientation et voulait y entraîner la CGT. Cette politique de guerre froide, orientée toute entière contre l'Union Soviétique et les nouveaux Etats socialistes, ranimait chez ceux qui l'avaient pratiquée depuis 1947, l'antisoviétisme et l'anticommunisme les plus anachroniques et les plus aberrants. On retrouvera parmi eux tous ceux qui s'étaient opposés le plus violemment et le plus longtemps à la réunification de la CGT en 1935-36 ». (Au rythme des jours -1944-1954-Ed.sociales 1973).

Eh oui, l'année 1947 et celles qui ont suivi ont été marquées par le plan Marshall et aussi la division syndicale avec la création de Force Ouvrière au plan confédéral le 11 avril 1948 ; dans les PTT le travail de scission avait démarré plus tôt et avait été consommé lors de la grève de novembre-décembre 1947.

En cette fin d'année-là, la crise sociale est profonde, les salaires sont bloqués alors que les prix ne cessent de grimper, l'exaspération est forte. Début novembre, à l'initiative de la CGT et de ses syndicats, de fortes grèves touchent les docks de Marseille, les mines du Nord, la métallurgie, les transports. Le 19 novembre le président du conseil Ramadier démissionne. R. Schumann le remplace avec pour ministre de l'intérieur Jules Moch, un socialiste viscéralement anti-communiste et anti-cégétiste. C'est l'hystérie, tous azimuts, contre ces grèves tandis que la Fédération Postale CGT appelle à la grève le 28 novembre. L'administration des PTT conteste l'appel, arguant que les minoritaires de FO n'étaient pas présents à la réunion de la commission exécutive qui a pris

la décision ! Curieux ? Le gouvernement politise le mouvement ; le parti socialiste (SFIO) et la tendance FO-PTT se liguent contre les grévistes, leur action serait insurrectionnelle, sur les ordres de Moscou et du Kominform !!! Mais que réclament les postiers : une revalorisation des traitements avec une indemnité d'attente de 20%, le reclassement des catégories et l'application du statut des fonctionnaires. La grève prendra fin le 1^{er} décembre, le ministre socialiste Eugène Thomas s'illustrera dans une répression féroce et sanctionnera sans compter dans les PTT. Dans la foulée FO-PTT est créée, elle reçoit logiquement l'appui de la SFIO qui ordonne à ses adhérents de quitter la CGT pour rejoindre FO. Dans le quotidien Le Populaire des 7&8 décembre 1947, Léon Blum donne la position de la SFIO sur l'action du gouvernement qui doit « *employer tous les moyens dont l'Etat dispose pour que la discrimination et la dissociation indispensable s'opèrent à l'INTERIEUR DE LA CLASSE OUVRIERE, conformément aux principes et aux règles de la démocratie* ». On ne peut être plus clair ! Ce même journal, organe central de la SFIO, des 11&12 décembre 1948, écrit à la veille du congrès constitutif de la CGT-FO « *Et quelque soient les décisions prises par le congrès, elles seront l'expression d'un syndicalisme indépendant et toujours révolutionnaire* ».

Ainsi l'organisation FO-PTT sera la première à bénéficier du plan Marshall, une aide financière pour l'aider dans la campagne des élections professionnelles qui ont suivi.

Si la Fédération CGT des PTT perd de nombreux adhérents, la majorité reste fidèle et les élections professionnelles qui suivront confirmeront la première place de la CGT dans les PTT.

11 AU 15 OCTOBRE 1948 LE 27^{ÈME} CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION CGT

Le rapport d'activité constate qu'après la scission, la CGT demeure « *la grande organisation d'unité de la classe ouvrière* » mais ajoute **B. Frachon** « *cette scission entraîne une désyndicalisation importante. Il est donc nécessaire d'éviter 2 écueils le sectarisme et l'opportunisme. La scission ne s'est pas seulement opérée suite à un désaccord sur les revendications et les moyens*

d'action mis en œuvre pour les satisfaire... mais plus fondamentalement sur les orientations nationales et internationales du pays. Le programme de la CGT se doit donc de répondre à ces questions fondamentales comme aux questions revendicatives, parce que en définitive, de la réponse aux premières dépend l'essentiel de la satisfaction des secondes ».

C'est ainsi que la résolution générale du congrès lance un appel à tous les travailleurs à l'action sur les revendications immédiates mais aussi contre le plan Marshall... Il s'agit de vivifier les idées de paix, d'indépendance nationale dans le droit fil des idéaux et des acquis de la Résistance. Le congrès insiste aussi sur la nécessité de se tourner vers les jeunes en leur confiant hardiment des responsabilités.

Durant ces années 1948-49, l'économie française piétine, il faut dire que les dépenses pour la guerre en Indochine pèsent lourdement, le franc est à nouveau dévalué ce qui engendre le mécontentement, grèves et manifestations se succèdent avec des participations diverses. Le reclassement des fonctionnaires est toujours en suspens, l'argent ne suit pas pour payer celui-ci. Dans les PTT toutes les catégories sont mécontentes.

En juillet 1948 au congrès de la Fédération postale CGT. F. Piccot son secrétaire général s'interroge : « après le plan Teitgen le 29-8-47, convenait-il de mener la bataille seuls, ou bien était-il préférable de réaliser l'union de toutes les organisations de fonctionnaires pour combattre ce plan ? » il poursuivait « sans abandonner la lutte pour nos intérêts, nous luttons contre les indices insuffisants octroyés aux petites et moyennes catégories. Le 4 décembre le plan Biondi (du nom de son auteur) prenait en compte un certain nombre de nos observations et le principe de la réforme retenue ; quoique partielle, c'était une importante victoire, mais par ailleurs le déclassement des PTT était néanmoins maintenu... Le gouvernement n'a pas l'intention de fixer le minimum vital, base de nouvelles échelles, on ne parle plus du coefficient 120%... On peut se demander ce que sera alors le reclassement. En résumé les fonctionnaires ont une action à mener s'ils veulent voir la revalorisation de leurs traitements ».

A la fin de 1948 le mouvement gréviste, devenu impopulaire, prendra peu à peu fin, mais les prix ont continué de monter : l'indice des prix de gros qui était de 631 en 1946 passe à 960 en 1947, il sera à 1655 en 1948.

Quant aux finances publiques, elles vont toujours à la dérive.

Le 15 juin 1949 le cartel du service public CGT appelle à la grève, c'est un échec sauf dans les PTT où elle est très largement suivie. En novembre de la même année est amorcé le paiement en 3 étapes du reclassement, le 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1950 et le 1^{er} janvier 1951. Le climat de division syndicale ne favorise guère la mobilisation des personnels pour accélérer le paiement du reclassement. Cependant début 1950, 3000 frs sont accordés sous forme de prime unique et exceptionnelle à Paris aux fonctionnaires gagnant moins de 12 000 frs. L'UGFF-CGT appelle les fonctionnaires à une journée d'action le 10-2-50 pour les 3000 frs pour tous, le minimum vital, le reclassement intégral en 1950 et l'arrêt des licenciements.

Si la loi du 3 avril 1950 sur la titularisation des auxiliaires est votée et ainsi satisfaite une vieille revendication de la CGT des PTT, le décret du 23 août fixant le salaire minimum interprofessionnel garantira une rupture de parité entre la fonction publique et le secteur privé.

L'UGFF-CGT EST SECOUÉE

Quelques mois auparavant, fin juin, l'UGFF-CGT avait tenu son congrès national. Le document préparatoire avait exprimé une sévère critique de l'activité du mouvement syndical, on pouvait y lire : « Face à un gouvernement de combat, hostile aux fonctionnaires et à leur revendications, l'action de sommet doit, de plus en plus, être appuyée par l'action directe des masses. Or il est manifeste que dans ce domaine l'UGFF a échoué et n'a pas réussi à impulser suffisamment la masse des fonctionnaires... et que les syndicats et fédérations n'ont pas toujours compris ce rôle... les faiblesses constatées s'expliquent par « la conception trop bureaucratique » de leurs responsables et le « particularisme ombrageux des directions syndicales ». A l'issue du congrès la direction de l'UGFF-CGT est entièrement renouvelée.

POLITIQUE ET SYNDICALISME

Un autre CONGRES se tient en avril 1950, il ne

peut laisser indifférent le mouvement ouvrier et ses organisations, celui du PARTI COMMUNISTE.

Dans son rapport, **M. Thorez** le Secrétaire général rappelle que le parti est fidèle à l'Union Soviétique mais que « *le parti continue la Résistance, il continue la France* », avec la volonté de rassembler les plus larges masses.

Ce congrès se fixe aussi le renforcement des organismes dirigeants : « *c'est ainsi que des militants jeunes et actifs ayant fait leurs preuves dans le combat, à la tête des masses ont été élus au comité central. Ces dispositions constituent une impérieuse nécessité politique de l'heure* » pour M. Thorez.

Toujours dans son rapport, le Secrétaire général a évoqué les « *fautes opportunistes de ceux qui sont étonnés, surpris de la combativité des masses. Ces dirigeants ne dirigent rien. Ils se trouvent, sans perspective et sans ressort à la queue du mouvement des masses. Ils ont peur de ces masses qui bousculent leurs petites habitudes et tranquillité* ». Il dénonce aussi « *certains communistes qui se sont laissés prendre au paternalisme des patrons* ». Plus loin il ajoute, citant Staline en 1925 « *L'influence réelle d'un parti se mesure aux actions qu'il est capable d'organiser et de diriger* » et M. Thorez poursuit « *Par ses militants, membres du syndicat, la cellule doit aider les sections syndicales dans l'élaboration des revendications corporatives et dans l'organisation de la lutte pour les faire aboutir* ».

Plus tard, le 13 février 1951, lors d'une conférence faite devant les bureaux des cellules d'entreprises de la Fédération de la Seine du PCF, **Auguste Lecoeur** traitera du « *travail du parti aux entreprises* ». Il reviendra sur ce Xliième congrès dont la résolution stipule : « *L'activité des cellules d'entreprises sera orientée vers la lutte politique, en combattant les tendances économistes* ». Il citera LENINE en 1902 pour qui « *Chaque entreprise doit être notre citadelle* ». Enfin, en référence à l'histoire du PC en URSS, il rappellera que « *Le Parti, en tant que forme suprême d'organisation qui groupe l'élite de la classe ouvrière... a le devoir de diriger toutes les organisations de la classe ouvrière* ».

Georges Frischmann -PTT- est élu au Comité central du P.C. et Henri Gourdeaux -PTT- à la Commission de Contrôle Financier, lors du congrès du PCF d'avril 1950.

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Dans la même période le Congrès de la S.F.I.O. a lieu du 26 au 29 mai 1950. Ce parti y donne des consignes très strictes pour que ses militants quittent la CGT et aillent militer à FO, afin que par ce canal ils renforcent l'autorité de leur parti, parmi certaines couches de travailleurs.

Les secrétaires des grandes fédérations ouvrières FO étant par ailleurs majoritairement socialistes participent à la commission ouvrière de la S.F.I.O.

22-23 MAI 1950 CONSEIL NATIONAL DE LA FÉDÉRATION POSTALE CGT

Dans le rapport d'activité, **F. Piccot** est amer : « *Il n'est pas contestable que la masse des postiers, quoique forts mécontents, se refuse à l'action... pourquoi refusent-ils d'entrer dans la bataille des 3000 frs interroge-t-il ? Pourquoi le 25 novembre 1949, à l'appel de FO et de la CGT, 90 à 100% des ouvriers ont cessé le travail et seulement 25% de grévistes dans les PTT. Les 3000 frs, en attendant la revalorisation des traitements, et le salaire minimum garanti revendiqués par la CGT, n'intéressent-ils pas les postiers ?*

Quant au salaire minimum à 22800 frs (en application de la règle des 120%) certains l'ont jugé démagogique, ce qui nous a amené à porter notre effort sur les 3000 frs et les revendications des catégories les moins favorisées. Concernant les catégories, chacune devrait agir comme l'ont fait les facteurs le 28-3-49 qui ont obtenu partiellement satisfaction.

Et l'unité ? Aucun progrès dans ce domaine, alors qu'il y a eu de grands progrès dans le secteur privé. Certes nous avons dans les PTT des dirigeants scissionnistes particulièrement récalcitrants mais -ajoute Piccot - il y a dans nos rangs beaucoup de sectarisme ».

Concernant l'orientation fédérale, **F. Piccot** relève qu'il y a aussi des problèmes de conception de l'activité.

« *Le reclassement provoqua des ruptures de parités, aiguisant les oppositions entre catégories, notre orientation sur les parités externes ne réussit pas à*

éteindre cet esprit de division interne et ce jusqu'au bureau fédéral... De plus l'idée exprimée de « pas de politique dans le syndicat » a fait que dans les réunions on ne parlait que des revendications particulières, notamment dans les réunions de catégories et dans le journal fédéral. Or il faut lier les revendications les plus petites aux problèmes économiques et politiques et démontrer les causes de leur non aboutissement, remonter de l'effet aux causes et ouvrir des perspectives aux travailleurs. Nous n'avons pas entièrement réussi. Alors, il faut garder sa place à l'activité des catégories, la renforcer même, mais sans omettre de la lier à l'activité générale de la Fédération et de la CGT.

Faut-il abandonner les reclassements et réformes qui ont été des erreurs disent certains ? Il ne peut être question d'erreur, puisque reclassement et réforme nous ont été imposés. Certes, vouloir remettre de l'ordre dans l'organisation capitaliste ou dans le secteur qui nous est dévolu est une erreur, une utopie... et aujourd'hui on constate que les objectifs que nous avons fixé ne sont pas atteints. Mais, c'eut été aussi une erreur que de rester en dehors, de tout ce que la Fonction Publique préparait et les postiers n'auraient pas compris. **Piccot** reste persuadé que « la Fédération des PTT a eu raison, ou alors, il n'eut pas fallu choisir la voie du Statut Général des fonctionnaires, mais celle de l'autonomie des PTT, **ce qui aurait conduit à un statut particulier pour le personnel.** Le reclassement, au congrès de juillet 1948 nous avons dit après parution du décret, qu'il était injuste, un outil de division et de discorde entre les fonctionnaires et qu'il fallait envisager un autre reclassement, que le minimum vital devait être fixé et les 120% appliqués. Alors faut-il aujourd'hui dire « **ne parlons plus du reclassement et exiger un nouveau reclassement sans nous préoccuper de celui qui concerne toute la fonction publique ?** ».

« En réalité le fond du problème est de savoir pourquoi les postiers ne se battent pas sur nos revendications ».

La résolution adoptée à l'unanimité précise :

Le conseil national proclame que la tâche la plus urgente pour tous les travailleurs est de signer et faire signer l'appel de Stocklom pour l'interdiction absolue de la bombe atomique.

...Le C.N. considère que le reclassement insuffisant et injuste appliqué à l'encontre du statut ne peut, comme le

prétend le gouvernement, régler le problème de la rémunération.

...sans abandonner aucune revendication de quelque catégorie que ce soit, il faut rendre impérieuse la lutte pour l'obtention d'un minimum vital décent afin qu'aucune rémunération ne soit inférieure à 22800 frs et placer au premier plan la revendication des 3000 frs par mois.

Le CN considère que la discussion des problèmes d'organisation et de structures, pour être profitable au développement de l'action, doit être animée du souci constant de favoriser l'activité de chaque catégorie... et de réaliser au maximum la cohésion de ces différentes catégories.

En, effet les différentes structures de la Fédération ont été sur la sellette. Comme le rappelle **F. Piccot** dans le rapport d'activité : « *Les problèmes d'organisation jouent un rôle très important dans notre Fédération, ou plutôt ne jouent pas le rôle important qu'on attend d'elle. La faiblesse dans l'organisation apparaît à peu près partout lors de nos visites dans les départements. ...Constat sur la préparation (la non préparation) de la grève du 25 novembre 1949 par les militants, pas de réunions des sections syndicales. ...Dans les C.N et Congrès tout paraît merveilleux, mais en réalité nous sommes mal organisés ; en définitive c'est là que résident nos difficultés. ...Les camarades ont pensé que c'étaient les structures fédérales qui étaient en jeu, qu'il fallait revenir aux syndicats de catégories, pour rendre confiance aux travailleurs et leur donner le sentiment qu'ils ont un syndicat particulier à eux. Toute idée doit être examinée, c'est ce qui devrait être fait au prochain congrès fédéral, concernant la structure fédérale. Or j'exprime ici le regret que dans les services techniques, on ait préconisé la constitution en syndicats de catégories alors qu'aucune discussion n'était organisée... la question est d'importance, il avait été convenu que les secrétaires fédéraux n'en parleraient qu'après la décision du bureau fédéral. ...Si une catégorie aiguillée vers un syndicat de catégorie se prononce en faveur de cette structure sans autre précaution, alors nous sommes placés devant le fait accompli et en l'occurrence c'est une minorité qui dicte sa loi au plus grand nombre. A mon avis, il est des idées que l'on ne lance qu'après en avoir prévu les conséquences et avec les précautions d'usage ».*

*** Voilà des questions essentielles que le prochain congrès fédéral devra trancher . ***

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS

Concernant sa préparation, nous avons consulté le journal fédéral et surtout le bulletin du Militant « organe de liaison des syndicats départementaux de la Fédération postale ». Cette publication est bimestrielle.

Dans le n° de juillet 50, on insiste sur l'importance des réunions de catégories : « *Pour parler franchement, si certains militants persistent encore à ne pas faire de réunions de catégories, c'est parce qu'ils craignent que dans telle ou telle catégorie, le nombre de présents soit trop faible. Pour avoir «une bonne salle», ils préfèrent l'AG, car ils comptent sur les employés et surtout les techniques pour faire nombre.* ».

Celui d'août préconise « l'organisation de tournées dans les principales sections du département, tournées qui pourraient avoir lieu à partir de la fin octobre et courant novembre ».

Dans le n° de la 2^{ème} quinzaine de septembre, on lit : « *Commençons la préparation du congrès fédéral. Ce congrès ne doit pas être seulement celui de nos syndiqués, mais de l'ensemble de la corporation. Pour parvenir à ce but, il faut prendre toutes les mesures d'organisation nécessaires :*

- * *la préparation et la tenue d'un congrès de chaque syndicat départemental ;*
- * *la visite de sections syndicales ;*
- * *la réunion des commissions techniques de catégories.*

En octobre, on peut lire : « *Tous nos militants doivent se considérer comme mobilisés pour faire de notre 13^{ème} congrès fédéral un grand congrès d'unité et d'action.* ».

Dans la 1^{ère} quinzaine de novembre **F. Piccot** monte au créneau : « *Il (le congrès) doit ouvrir de larges et justes perspectives aux travailleurs des PTT vers la certitude de la victoire pour le mieux être et la Paix... tout faire pour que chaque postier sache que se tient notre congrès.* ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la préparation démocratique semble difficile malgré l'impulsion fédérale. A aucun moment dans ce bulletin du militant on n'exalte les bons exemples ou résultats de cette prépa-

ration, nous n'avons pas trouvé d'autres écrits.

LE XIII^{ÈME} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION POSTALE CGT LES 6, 7, 8 ET 9 DÉCEMBRE 1950

501 délégués représentant 61 790 syndiqués.

Age moyen : 34 ans.

393 délégués directs dont 44 femmes et dont 68 de moins de 25 ans ; il y avait aussi 15 cadres.

Agents : 141, Employés : 117, Techniques : 120.

Le journal « La Fédération Postale » d'octobre 1950 est consacré à la préparation du 13^{ème} congrès fédéral, **Fernand Piccot** le Secrétaire général y développe le rapport d'activité et les orientations revendicatives. Le congrès précédent s'était tenu en juillet 1948, ces années ont été marquées par : des revendications qui se sont heurtées à la politique réactionnaire du gouvernement, la division syndicale sous toutes ses formes, la répression qui a frappé 139 camarades CGT. Au cœur des revendications, les reclassements de la fonction publique décidés en 1947 et dont l'application a commencé à la mi 1948 et devait s'étaler jusqu'en 1952.

Dans son rapport oral prononcé à l'ouverture du congrès le 6 décembre, **F. Piccot** fait le constat que durant les 2 mois écoulés (depuis le rapport écrit) les conditions de vie de la classe ouvrière se sont encore aggravées.

L'application du plan Marshall se solde par la misère et la préparation à la guerre et comme corollaire les tentatives de fascisation de l'Etat.

Le projet de budget 1951 est un budget de préparation à la guerre et de la poursuite de l'intervention colonialiste de la France en Indochine ; sur 2525 milliards de dépenses, 740 milliards de crédits militaires, en réalité avec les crédits camouflés dans d'autres budgets, on peut dire que 1000 milliards iront à la guerre. Le monde du travail est appelé à faire les frais de l'opération, c'est le refus gouvernemental des revendications, c'est la diminution des dépenses civiles (traitements et retraites des fonctionnaires, crédits pour le fonctionnement et le développement de tous les services publics).

« Etant ainsi mieux renseignés sur les causes de nos difficultés, nous pouvons mieux diriger notre action en attaquant les causes qui se trouvent dans la politique gouvernementale menée depuis plus de 3 ans » affirme Piccot qui poursuit « ...le pouvoir d'achat des salaires, de moitié inférieur à celui de 1938, peut et doit être relevé immédiatement. L'examen du budget et la constatation des bénéfices énormes réalisés par les patrons, 43 fois supérieurs à ceux de 1938 le permettent. ...Inspirons-nous des milliers d'exemples de luttes victorieuses, dans des secteurs et entreprises qui ne se sont pas contentés de poser des revendications, mais ont su engager l'action dans l'union pour obtenir l'aboutissement... »

« Le 25 décembre prochain, le reclassement sera théoriquement terminé... depuis la parution des décrets du 10 juillet 1948, nous avons dit ce que nous pensions du reclassement appliqué sans tenir compte de la fixation du minimum vital et du coefficient 120% suivant le statut général des fonctionnaires. Nous avons au congrès de 1948 et dans tous les conseils nationaux condamné et dénoncé ce reclassement, œuvre du gouvernement destiné à diviser les fonctionnaires, à devenir la pomme de discorde entre les catégories. Cependant l'objectivité commande que nous examinions ce qu'a rapporté le reclassement aux postiers ».

Et Piccot énumère, grade par grade, les gains indiciaires, il rappelle aussi l'action incessante de la Fédération Postale en faveur du sort des auxiliaires, la loi du 3 avril 1950 sur la titularisation, mais aussi les décrets en limitant ce droit et les circulaires PTT qui violent cette loi, ajouté à cela, il y a les licenciements qui se multiplient.

Abordant la question des luttes F. Piccot dit « les postiers, comme tous les autres travailleurs, savent engager la lutte lorsqu'ils le veulent ; à nous de les y conduire en temps voulu ».

* Et manifestement c'est là que le bât blesse dans la Fédération, c'est ce que nous avons constaté dans la première partie de ce dossier. Disons que l'appréciation « *semi-positive du reclassement* » ne correspond pas à ce que pense le personnel. Ce reclassement, trop étalé dans le temps, est loin d'être satisfaisant pour la fonction publique en général, mais aussi source de division pour le personnel des PTT. *

Fernand Piccot poursuit et revient sur le CN-PTT de mai 50 qui avait considéré qu'il fallait aussi mettre en cause l'orientation revendicative, l'organisation, la direction fédérale. Il dit « Les explications ont manqué à une bonne compréhension des problèmes revendicatifs, incontestablement il faut lier les revendications les plus petites aux problèmes économiques et politiques, démontrer les causes du non aboutissement des revendications – et il ajoute – si les différentes catégories doivent pouvoir exercer librement leur activité, il est indispensable de lier les revendications des catégories aux revendications générales qui restent les plus importantes ». Sur cette manière de faire F. Piccot reste inflexible.

LES REVENDICATIONS GÉNÉRALES

La commission supérieure des conventions collectives a débattu du minimum vital. La confédération CGT proposait 19 000 frs (22 800 frs pour la fonction publique si on applique la règle des 120%), mais les confédérations FO et CFTC ne l'ont pas suivie. En conséquence la CGT a proposé que l'unité se réalise sur le chiffre de 17 500 frs pour 173 heures de travail (20000 frs pour la F.P.), la suppression des abattements de zone et l'échelle mobile, ce qui fut fait. Le gouvernement, par décret, a fixé pour Paris le minimum à 15 600 et 12 800 pour la localité la plus défavorisée pour 200 heures de travail et de surcroît ces décrets ne s'appliquent pas à la fonction publique ; la revendication des 17 500 frs demeure donc plus que jamais, mais son application à la hiérarchie a suscité des avis différents, le cartel de la Fonction publique CGT étant favorable à 17 500 pour tous. Dans la Fédération postale aussi, il y a eu débat et la proposition d'un acompte minimum de 4 250 frs, étape pour les 17 500, a été adopté, le Congrès doit maintenant faire sienne cette revendication.

Le rapporteur aborde ensuite l'unité d'action. Il rappelle que les comités revendicatifs auxquels la CGT a appelé, dès juillet 1948 après que le contenu du reclassement ait été connu, ont été éphémères. L'attitude de FO-PTT voulant l'unité avec tous sauf la CGT, la CFTC qui emboîte le pas de FO écrit dans son journal : « L'unité d'action n'est pas un but pour nous, mais un moyen parfois efficace. Cette unité d'action devient un moyen

dangereux, si elle est utilisée, non pour le but qu'elle se propose, mais pour le dépasser dans le sens d'une approbation de la doctrine marxiste et des moyens d'action pratiqués par la CGT communiste ».

LES QUESTIONS D'ORGANISATION

Enfin **Piccot**, comme au CN-PTT de mai réitère ses critiques sur l'organisation et la direction fédérale.

« Nous ne pouvons prétendre avoir de bonnes méthodes d'organisation, la vie syndicale marche au ralenti. Il nous faut corriger les défauts d'organisation et pas seulement incriminer sans raison fondée la structure fédérale. Un rapport spécial sur la structure a été élaboré – mais dit encore Piccot – la structure quelle qu'elle soit ne suffit pas à faire fonctionner l'organisation, ni même à arracher les revendications... il faut nous garder de penser que tout sera résolu par une transformation des structures ».

La répression dans les années 1947-48-49 s'est soldée par 139 sanctionnés... et regrette le rapporteur « la solidarité a laissé à désirer », quant à la lutte contre la guerre, elle pourrait aussi atteindre un autre niveau dans notre profession car l'enjeu est immense dit encore **F. Piccot** « Les capitalistes américains et leurs satellites voient dans la guerre le seul moyen d'enrayer la crise économique menaçante et les progrès du mouvement ouvrier et socialistes dans le monde et l'essor puissant du mouvement de libération nationale dans les colonies ». Et le Secrétaire général termine sur cette affirmation « Depuis 1945, la Fédération Postale a eu le souci de faire des PTT un grand service public que veut le Peuple ».

* **F. Piccot a présenté un rapport critique, voire avec une certaine autocritique parfois sur la démarche revendicative. Il devance des questions et soulève des désaccords apparus depuis quelques années. Déjà le rapport du Conseil national de mai 1950 était de ce style mais avec parfois une attitude défensive. ***

LA TONALITÉ DANS LE CONGRÈS

* Voyons maintenant les interventions, la tonalité

du débat dans le congrès, un congrès que nous devinons comme un tournant dans la Fédération Postale CGT. *

René Bontemps a présenté le rapport d'organisation, les propositions de changement de structures.

Il s'agit de mettre notre organisation au plus près des postiers. Il propose la création de sections nationales et départementales de catégories (ouvriers - employés - agents) ; cela existait déjà sous le vocable de commissions techniques. Il ajoute que cela ne veut pas dire disparition du caractère fédéral de l'organisation, la trésorerie fédérale demeure. Mais les congrès et conseils nationaux devront permettre une meilleure expression des catégories.

Il insiste ensuite, longuement, sur les conditions à réaliser pour les militants, afin d'être à la hauteur de leur tâche de dirigeants du mouvement ouvrier.

LE DÉBAT

Georges Frischmann - délégué de la Seine&Oise - s'inscrit immédiatement dans le débat. D'emblée il déclare que « l'importance capitale de ce congrès implique pour nous d'aller au fond des choses, de parler net, de fouiller les recoins de notre passé, de notre activité, de corriger, de redresser ce qui est nécessaire sur l'orientation et l'organisation, de fixer surtout des perspectives claires qui aideront les postiers à se sortir des difficultés actuelles.

L'orientation de la Fédération Postale est mise en cause par les postiers des petites catégories sur le problème du reclassement et des traitements... Il faut donc aller au bout, beaucoup plus au fond que ne le fait le rapport publié dans le journal... On peut abreuver les postiers, aujourd'hui de preuves que les indices relatifs sont en pourcentage égaux et mêmes inférieurs à ceux de 1938. C'est le style même de l'argument technique qui cloue les bouches, mais qui ne résout rien. C'est un cachet de pharmacien qui endort le mal mais qui ne guérit pas ».

« Nous nous sommes laissés manœuvrer par le gouvernement. Il a profité de notre faiblesse pour faire sa politique... les postiers des petites catégories ont donc raison sur tous les points ». Et **G. Frischmann** poursuit « Cette erreur fondamentale est une erreur opportuniste,

car elle a conduit en fait à désarmer la masse des postiers les plus défavorisés contre l'état bourgeois et ses serviteurs les plus zélés » en conséquence de quoi l'intervenant « demande au congrès de bien croire qu'il ne s'agit pas de viser plus particulièrement tel ou tel camarade du B.F. - l'intérêt des postiers dépasse largement l'activité de tel ou tel - mais qu'il s'agit tout simplement de se prononcer sur un travail collectif ».

Frischmann ajoute : « Nous n'avons pas dénoncé clairement la nature exacte de ce reclassement, arme effroyable de division entre les mains d'un gouvernement réactionnaire... nous n'avons pas su modifier la ligne générale que nous suivions lorsque la présence de la classe ouvrière au gouvernement nous autorisait à fonder des espoirs réels en l'avenir... l'erreur datait du début de la discussion sur le reclassement, si nous avions mené la bataille sur le minimum vital, le statut des fonctionnaires était une base légale que nous n'avons pas exploitée à fond ».

- * Cette critique peut interroger puisque tous les écrits de la Fédération Postale et de son Secrétaire Général mettent toujours en avant l'application du statut, du minimum de rémunération et la règle des 120%.

Mais rien n'était simple au lendemain de la Libération. Et le Résistant Piccot était incontestablement très soucieux du respect des institutions qu'il avait contribué par la lutte à redonner à son pays, aux fonctionnaires et aux postiers. Il participait de ce fait à de nombreux organismes et commissions paritaires ministérielles, ce qui devait être parfois compliqué pour le syndicaliste Piccot, chargé d'organiser et impulser la lutte des postiers. Et l'éviction des ministres communistes en mai 1947 a dû encore compliquer la tâche de F. Piccot adhérent de ce parti. Tout cela est à prendre en compte, avec en plus pour notre corporation le fait que nous ayons été le champ de manœuvre de la scission syndicale dans la CGT.

Et si G. Frischmann est très critique sur l'action de la Fédération, il est porteur aussi de l'idée que le statut des fonctionnaires doit seulement servir de référence au programme revendicatif PTT.

Les autres intervenants ont eu des appréciations très diverses, on pourrait dire que les militants semblaient pris en tenaille entre deux discours, des critiques fondées car il y a un manque de résultats significatifs, des critiques injustifiées pour d'autres car l'orientation fédérale de classe était bien réelle. *

Le reclassement a occupé les débats, le rapport introductif l'y invitait. On a entendu des critiques mesurées car la scission de 1947 avait affaibli la Fédération Postale (Prudhomme) ; la revendication des 17 500 frs n'a pas permis d'unir les catégories (Duprat), c'est l'UGFF qui est responsable (Solari) qui ajoute, il fallait plus se battre sur les 120% et le statut.

Hatton déplore la mollesse des autres fonctionnaires CGT mais aussi FO et CFTC dans les PTT ; il faut poser la question d'un gouvernement démocratique qui satisfasse nos revendications dit Delherbe ; il y a les difficultés avec les autres fonctionnaires qui gênent le bureau fédéral PTT, un BF dans lequel on constate l'absence totale de travail collectif. Leray affirme que nous avons confondu reclassement et revalorisation des salaires et avons cru que le gouvernement appliquerait loyalement le reclassement et les 120%. Concernant l'unité, il faut dit-il se débarrasser de certaines rancoeurs, de notre intransigeance et sectarisme.

Sautel, qui se prononce pour un syndicat national des cadres affilié à la Fédération Postale, reconnaît que le reclassement est devenu une arme de division, y compris dans la direction fédérale. Pas juste de dire que la Fédération a abandonné à leur triste sort les plus défavorisés et que les difficultés rencontrées s'expliquent essentiellement par une mauvaise orientation fédérale dit Fleury qui considère comme urgent d'œuvrer pour une augmentation immédiate et substantielle à la base. Mallet constate un désintéressement de l'action syndicale, le responsable c'est le reclassement qui n'a presque rien apporté aux petites catégories, la Fédération n'a pas écouté la base.

Le problème fondamental n'est pas d'organisation mais d'orientation revendicative selon Joly qui demande une augmentation uniforme pour tous ; Guichon approuve en disant qu'elle est réservée sur la modification des statuts et ajoute, si le travail dans la Fédération n'est pas collectif, la responsabilité est, elle, collective. Devaux

s'insurge contre la presse et la radio qui affirment sans arrêt que la CGT est communiste et que **Frischmann** est le communiste type... Dans la CGT, il y a des non communistes, tous on défend simplement nos intérêts de travailleurs. La hiérarchie, on verra plus tard dit **Serra**, il faut d'abord poser la revendication qui améliore la situation des petites catégories. **Ferrez** alerte sur la titularisation des auxiliaires particulièrement les femmes tandis que **Germain** pense que l'on ne parle pas assez des jeunes dans ce congrès. **Chignon** déplore la faible représentation des femmes et affirme que celles-ci sont plus ouvertes sur l'unité.

Gabaud confirme les problèmes des jeunes et des femmes sont très importants, car ils sont les plus exploités dans tous les domaines. **Chrestia** se dit surpris de l'animosité envers les cadres et déplore aussi le fait que le BF ne tienne pas compte de ce qui se passe en province. **Guglielmi** : nous devons nous évader de la paralysie où nous avait enfermé le reclassement ; pour **Seguet**, revendication et paix sont intimement liées, mais il est difficile de parler paix. D'autres interventions ont lieu sur les retraites, les affaires sociales, la situation en Algérie et au Maroc etc...

LES STATUTS

Le samedi matin **Leray** présente le rapport sur la modification des statuts, celle-ci tiendra compte d'une nécessité exprimée par les délégués : le maintien de l'esprit fédéral et le rôle incontesté de direction et de responsabilité qui doit incomber au Secrétariat, au Bureau fédéral, à la Commission exécutive dans le cadre des décisions de congrès. Le principe primordial de l'autorité fédérale est réaffirmé.

Les sections nationales de catégories, réunies dans le cadre du congrès fédéral, mettent au point leur cahier revendicatif en harmonisation avec le programme revendicatif fédéral.

Quant aux cadres, le prochain conseil national examinera leur intégration soit dans la commission des agents ou des cadres supérieurs, rien n'est tranché au vue des avis divergents. Le rapport de la commission des statuts a été adopté à l'unanimité.

Il revient à **Georges Frischmann** de présenter la

résolution générale du Congrès

« Il convient - dit-il - après la discussion du congrès, de marquer fortement la nécessité d'imprimer à la Fédération Postale un cours radicalement nouveau dans son programme revendicatif.

La résolution fixe comme tâche immédiate la dénonciation du reclassement actuel et la nécessité absolue pour l'ensemble des petites catégories d'obtenir un reclassement général de leurs salaires et leurs traitements. Il convient de regarder en face le malaise qui existe dans les petites catégories les plus défavorisées. S'il n'y a pas de problème sur le principe, sur la mise en œuvre le congrès a été plus hésitant, il n'y a pas eu de propositions concrètes. En conséquence de quoi il convient de se saisir du paiement de la dernière tranche (une aumône) pour engager une vaste campagne d'éclaircissement et adopter la revendication suivante : jamais nous n'accepterons que la dernière tranche de reclassement soit inférieure à 4250 frs par mois. Il s'agit de reprendre les accords signés dans la métallurgie qui comportent un salaire horaire de 80 frs, qui justifient ce chiffre, et d'éviter qu'un nouveau décrochage soit opéré avec la classe ouvrière au détriment des fonctionnaires.

Assurer une base de 17 500 frs selon l'accord intervenu entre CGT-CFTC FO à la commission des conventions collectives, chiffre augmenté de 20 % conformément au statut qui assurera au plus petit traitement payé un montant net d'au moins de 21 000 frs par mois et de nous tenir là provisoirement Le rapporteur ajoute qu'il ne s'agit pas de lutter contre la hiérarchie, ni d'abandonner notre position fondamentale juste à cet égard, mais dans la période actuelle d'affirmer notre priorité aux plus défavorisés ».

Une discussion s'engage alors reprenant les mêmes arguments et interrogations relatés dans la discussion générale. **Henri Raynaud Secrétaire confédéral de la CGT** y prend part : *il constate que dans la résolution générale n'apparaît pas l'échelle mobile des salaires ; concernant la hiérarchie, il se dit pour, mais - question de priorité - aujourd'hui, c'est de mobiliser les masses des bas salaires. Il estime pour les cadres « il est de leur intérêt, pour assurer l'avenir des coefficients auxquels ils sont attachés, de renoncer dans l'immédiat à exiger l'application intégrale de ces coefficients ».*

* A noter que le CCN de la CGT réuni en octobre

1950 demande « l'alignement hiérarchique des salaires des autres catégories de travailleurs en partant du salaire minimum (sur la base de 100 frs de l'heure)... et appelle à la lutte pour l'augmentation générale des salaires, l'échelle mobile, la suppression des zones etc... »*

La résolution me plaît par sa clarté, poursuit Raynaud, elle crée un choc psychologique, ce choc est indispensable dans la situation présente.

Le rapporteur **G. Frischmann** reprend un certain nombre de propositions pour les intégrer dans le texte : titularisation des auxiliaires, échelle mobile, prime de rendement... il refuse une revendication particulière aux femmes.

L'unanimité du congrès se fait moins trois abstentions.

Le rapport revendicatif présenté par F. Piccot, dont est dissociée la proposition d'application des 17 500 frs, est adopté à l'unanimité.

LE COMPTE RENDU DES COMMISSIONS DE CATÉGORIES

Les comptes rendus des commissions des catégories qui se sont tenues la veille sont faits par leurs rapporteurs.

Cadres supérieurs : leur résolution appelle les cadres à s'unir pour soutenir la revendication « *pas d'augmentation inférieure à 4250 frs* », mais elle ajoute « *qu'elle invite les cadres à utiliser toutes les formes possibles de luttes pour obtenir la hiérarchisation de cette augmentation* », il s'ensuit une certaine confusion dans le congrès tous les cadres eux-mêmes n'étant pas d'accord sur la formulation.

Les agents : l'urgence est l'amélioration du sort des auxiliaires, des petites et moyennes catégories : pas de tranche de reclassement inférieure à 4250 frs. Pour cette catégorie, la meilleure façon de défendre la hiérarchie est de lutter contre la misère, permettre à ceux qui ont faim d'obtenir des salaires décents.

Les techniques : Action immédiate pour la revalorisation des traitements et salaires sur les bases fixées par le congrès fédéral, titularisation des auxiliaires... (à noter que le chiffre de 4250 frs n'est pas mentionné dans la résolution).

Les employés : Réaffirmation de la volonté inébranlable des employés de ne tolérer en aucun cas et sous quelque forme que ce soit la rupture de leurs parités externes avec les catégories homologues des douanes, de la police, des eaux et forêts, ce qui suppose les mêmes indices et leur complément, les indemnités. (Pas un mot sur les 4 250 frs, les 17 500 frs, les 120% ne sont pas cités non plus).

Une résolution concernant **les jeunes** reprend quant à elle les 4 250 frs, les 17 500 frs, les 120% et l'échelle mobile .

LE CONGRÈS ET LES ORGANISMES DIRIGEANTS

Le congrès a ratifié la nouvelle Commission exécutive. Le délégué régional cadre de Limoges s'est abstenu et les délégués du Bas Rhin et du Haut Rhin ont voté contre, le camarade Chaumerliac délégué de la région Alsace-Lorraine n'étant pas d'accord avec l'élection de **G. Frischmann** comme Secrétaire Général, étant donné qu'il venait d'être élu au Comité central du Parti Communiste.

Le compte rendu de la première réunion de la C.E. pendant le congrès est fait par **J. Abadie**. Celle-ci a débuté sur une intervention de **F. Piccot** qui a déclaré ne pas être candidat, cette année, au poste de secrétaire général, car « *il est nécessaire dans la situation actuelle, devant les décisions du congrès de donner un grand coup dans la corporation, de mobiliser la masse des postiers dans la lutte pour les revendications des petites catégories. Il faut mettre en place à la tête de la Fédération les camarades les plus aptes à mener ce combat. Notre camarade a donc fait les propositions suivantes au titre de secrétaire général, un jeune camarade qui, depuis des années, s'est imposé dans la lutte... qui a gravi successivement et rapidement divers échelons de la hiérarchie syndicale... qui s'est affirmé dans ce congrès comme un grand*

militant, celui qui a su nous faire sentir à tous ce qui n'allait pas, à telle enseigne que pendant son intervention, nous nous disions « mais oui il a raison, c'est ce que nous pensions sans savoir le formuler, celui-là mérite de diriger notre Fédération, j'ai nommé G. Frischmann ».

Georges Frischmann est élu Secrétaire Général.

Henri Raynaud Secrétaire de la CGT devait conclure les travaux du Congrès.

« La discussion a été très large, grâce à l'orientation donnée dès le départ par votre actuel secrétaire général.

Quant à la direction que vous venez d'élire, je vous avoue qu'à mon avis, elle est de loin la meilleure des directions que vous pouviez désigner. La direction confédérale approuve sans réserve l'audace dont vous faites preuve en mettant à la direction de votre Fédération, un élément nouveau, dynamique, solide comme le roc, qui vous mènera à la victoire...

Cela est nécessaire, devant l'accentuation de la politique antinationale d'un gouvernement à la solde des impérialistes américains... mais heureusement que dans le même temps l'on constate l'opposition grandissante des masses laborieuses de notre pays à la politique de misère, de guerre et de fascisation de nos gouvernants aux ordres des impérialistes américains. En 1951, nous allons être obligés de supporter la charge écrasante de 1260 milliards d'impôts pour la guerre, presque la moitié de la masse des salaires payés en 1949... Un divorce de plus en plus profond sépare le pays tout entier de la politique antinationale menée par son gouvernement. Une foi grandissante soulève ce peuple, qui bouleversera cette politique et ouvrira la voie à ce que tous les Français attendent maintenant : gouvernement d'union démocratique qui donnera à la France son indépendance et au peuple du pain, la paix et la liberté. Il poursuit : Dans le monde, on remarque un contraste frappant : d'une part, la stagnation et la régression des pays capitalistes ; d'autre part les gigantesques progrès du socialisme en URSS et dans les démocraties populaires.

Pour unir les ouvriers, il faut trouver quelque chose qui leur soit commun. La lutte contre la guerre est la plate forme qui doit nous permettre de créer partout des comités de défense de la Paix. Les salaires sont une excellente plate forme revendicative, à mon avis

vous devez à l'heure actuelle, consacrer tous vos efforts sur la revendication immédiate des 4250 frs ; celle des 17 500 frs augmentée des 20% ce n'est pas pour tout de suite... Vous n'avez aucun intérêt à compliquer le problème, mon opinion c'est que la commission exécutive n'a pas besoin de se précipiter pour chiffrer ses propositions de la hiérarchie au dessus de 21 000 frs... et H. Raynaud termine, c'est notre action unie qui fera mûrir l'événement que nous attendons : la venue au pouvoir d'un gouvernement d'union démocratique ».

*** On notera que le secrétaire de la CGT n'a pas un mot pour saluer le départ de Fernand PICCOT alors qu'il ne tarit pas d'éloges sur l'arrivée de Georges FRISHMANN.**

Alors cette unanimité dans les votes (résolution, statuts et résolution) était-elle de nature à provoquer un changement fondamental et radical de stratégie et générer une combativité militante déculpée ?

La réalité, la lutte dans le secteur public, dont les PTT, a été particulièrement difficile durant ces années-là et après 1950. *

La réaction de la Fédération FO-PTT sur le congrès, nous la découvrons dans son journal « PTT Syndicaliste » de décembre 1950.

L'éditorial « **Démission du Pouvoir** » commence par cette phrase : « *La Fédération Syndicaliste des PTT a toujours affirmé qu'elle se refusait résolument à l'unité d'action avec la CGT communiste* ». Le rédacteur s'en prend alors à l'Etat, à ses représentants qu'il accuse de ne pas mener le combat contre le Parti Communiste, ce fléau, et la CGT, ces gens du Kominform. Il énumère tout l'arsenal juridique et administratif qui permettrait de ramener rapidement le PC à de plus justes proportions et termine en disant : « *Quoi qu'il en soit, quoi qu'il arrive, la tâche que le syndicalisme libre a entreprise dans ce domaine sera menée jusqu'au bout et sans faiblesses* ».

Concernant plus précisément le congrès de la Fédération CGT-PTT, on y lit cette anthologie à propos du nouveau bureau fédéral :

« Le Kominform a procédé à un certain nombre d'exécutions.

Les victimes ?

Les syndicalo-communistes qui n'ont pas réussi dans leur tâche de désagrégation de l'administration des PTT.

Piccot, Planès, Lloubes, Magot, Paoli sont limogés. Où est le temps de Limoges ?

Les mous seront remplacés par des durs triés soigneusement sur le volet, leur chef de file offrira toutes les garanties : Frischmann, secrétaire général, est membre du Comité central du Parti Communiste. Il n'y a plus d'intermédiaire entre le PC et sa filiale.

Le masque n'est même plus nécessaire !

La soumission au parti russe est affichée ! ».

L'APRÈS CONGRÈS LA DIFFICULTÉ D'ORGANISER LES LUTTES

Pour preuve dans son intervention devant le **Conseil national des 4 et 5 juillet 1951**, **G. Frischmann** Secrétaire général demande aux délégués de faire une revue de détails de la Fédération, vérifions nous mêmes si ça va, corrigeons vite. Il rappelle que le gouvernement mène toujours une politique de préparation à la guerre, il y a ce qui se passe en Corée, au Vietnam et aussi en Iran, le réarmement de l'Allemagne. L'occupant (par le biais du plan Marshall) est là qui décide, qui commande et notre gouvernement lui obéit. Les travailleurs ne peuvent plus supporter les terribles conditions de vie qui leur sont faites. Quel crime serait celui de se taire sur les causes, il faut d'ailleurs apporter toujours plus d'explications qu'attendent les travailleurs qui ne comprennent pas comment nous en sommes là. Le Conseil national doit donc examiner ce que nous avons fait dans une telle situation, pour entraîner les postiers à la lutte contre la guerre et contre la misère, ce qui a dominé notre activité : la lutte pour la revalorisation des traitements, tâche urgente devant la chute libre du pouvoir d'achat. Concernant l'immense malaise du reclassement, l'accueil est chaleureux partout où il y a explication, souvent amertume telle que nous constatons un manque de confiance dans le tournant pris par la Fédération.

Le congrès avait cherché une solution, mais disons que le XIII^{ème} congrès n'a pas assez dénoncé un mal qui règne encore dans la Fédération, on a perdu l'habitude de

la démocratie syndicale, il faudra s'y réhabituer et vite. Ecouter la base, discuter avec elle et monter une revendication pour parvenir à « pas de tranche inférieure à 4 250 frs ».

Et **Frischmann** reconnaît : je croyais que le vote d'une résolution entraînait l'accord sincère, j'avais des illusions, ce n'est pas aussi simple ! Avant de faire le moindre effort pour mobiliser, des camarades ont critiqué « pas mobilisateur », « 6 500 frs pour tous, non plus », il s'insurge aussi contre ceux qui accusent la Fédération de vouloir l'écrasement de la hiérarchie, c'est faux. Et puis il y a le virus anticommuniste avant tout !

D'où la lutte à fond du BF pour la ligne tracée par le congrès : la seule solution, le minimum vital avec garantie de l'échelle mobile. La revendication des salaires est la principale revendication, mais elle ne suffit pas, il faut avoir un programme complet pour toutes les catégories.

Et lors du **Conseil national décentralisé du 4 novembre 1951**, on peut lire dans le compte rendu publié dans le journal fédéral « *il faut lier plus étroitement la question de la Paix et des revendications* ».

Ce que **F. Piccot** formulait déjà, en préambule, dans le rapport d'activité et d'orientation revendicative pour le congrès de décembre 1950.

« La situation générale est dominée par le fait que le capitalisme ne voyant plus de solution à son déclin, cherche une issue dans une nouvelle guerre. Toute la politique des pays capitalistes est orientée vers la préparation à la guerre dans laquelle s'engloutissent des centaines de milliards pris sur le dos des travailleurs, par le refus de satisfaire aux plus légitimes revendications et les licenciements, par une fiscalité écrasante et la hausse des prix. Apparaît nettement et clairement la liaison étroite entre nos revendications économiques et la politique gouvernementale »...

EN GUISE DE CONCLUSION...

* Notre objectif était de porter à la connaissance de chacun et chacune le maximum d'éléments - à partir de documents écrits - pour leur propre réflexion sur cette période et tout particulièrement sur le congrès de 1950.

Sans doute des témoignages personnels des acteurs de ce congrès, d'autres écrits seront utiles pour aller plus loin et parvenir à une analyse plus riche.

On peut cependant, sans crainte d'être démentis, affirmer que ce congrès a été un tournant dans la corporation des PTT et dans la principale organisation syndicale, la CGT. Si au conseil national de mai 1950, F. Piccot avait émis de nombreuses critiques en matière d'organisation et aussi d'orientation revendicative, avec l'équipe dirigeante en place, les réponses et les solutions apportées ne furent pas satisfaisantes. La situation sociale et économique du moment (plan Marshall, guerre froide) et politique et syndicale (scission syndicale avérée, tentative d'isolement du parti communiste, tandis que le parti socialiste et les forces de droite collaboraient régulièrement), il fallait beaucoup plus, un véritable électrochoc.

Dans cette situation, le congrès de la Fédération Postale de 1950 peut-être considéré comme un important tournant, même si tout n'a pas été débloqué par la suite, comme nous l'avons constaté lors des 2 CN qui ont suivi. Il a cependant apporté un souffle nouveau, la promotion de militants jeunes et actifs notamment. Bien sûr ce changement d'hommes (il y avait très peu de femmes) ne s'est pas fait sans interrogations, hésitations, non sans un certain malaise même, surtout concernant le départ de camarades Résistants comme Fernand PICCOT.

UN RÔLE ACCRU POUR LES CATÉGORIES

Ce souffle nouveau nous le retrouvons dans le programme revendicatif, mais aussi dans le rôle accru des collectifs de catégories afin de mieux prendre en compte la diversité de la profession et les revendications spécifiques sans pour autant abandonner les revendications générales, y compris celles liées au statut de fonctionnaires. Certes il faudra de la persévérance pour faire entrer dans la vie ces orientations, pour gagner sur les revendications et les formes d'organisation. Cette réforme des structures, avec le rôle et le poids accordés aux commissions de catégories dans la vie fédérale permettra d'enraciner de nouvelles pratiques qui marqueront pendant une cinquantaine d'années la Fédération CGT des PTT. Les actions diverses, les grèves et manifestations catégorielles feront désormais partie du paysage syndical, même si la prise en compte n'a pas été

immédiate. Dans les organismes de direction de la Fédération, il y aura désormais une représentation paritaire de chacune des catégories.

Enfin on peut constater que les liens entre la CGT et le PC demeurent forts. FO et le parti socialiste SFIO ne sont pas en reste, ils continueront de concert de freiner les luttes durant quelques années ...mais la grève d'août 1953 va fort heureusement « *chambouler* » le paysage social de notre pays . *

Bernard BOUCHE

*PS : Les textes en caractères gras précédés et suivis d'une * sont des commentaires du rédacteur du dossier.*

Ouvrages consultés pour la réalisation de ce dossier :

1° Les comptes rendus « in extenso » des travaux des congrès de 1948, du conseil national de 1950 et du congrès de décembre 1950 (à l'exception de la réunion de la Commission exécutive qui a élu le BF et le Secrétariat), le conseil national de juillet 1951.

2° La collection des journaux fédéraux des années 1946-47-48-49-50-51.

3° La Vie Ouvrière de l'année 1950.

4° Les cahiers du communisme n°5 de mai 1950.

5° Les fonctionnaires sujets ou citoyens . R. Bidouze - Editions sociales années 1979 et 1981.

6° Au rythme des jours. Tome 1944/1954. B. Frachon - Editions sociales 1973.

7° 1947, la Fédération CGT des PTT et l'affrontement de classe en 1947. S. Lottier - Supplément à la Fédération des Postes et télécommunications n°395 avril 1998.

8° 1900 - 1974, chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique. R. Guiraud, A. Meyer, M. Tacet - Editions du centre d'histoire du travail 1999.

9° CGT approches historiques. C.C.E.O - IHS CGT 1988.

10° Cent ans de République. J. Chastenet - Editions Tallandier 1970.

11° Le Populaire années 1947-1948.

12° Le travail du Parti aux entreprises - A. Lecoeur - Les conférences éducatives du PCF - N°1- 1^{ère} série - 1951.